

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Bimbo Day care Inc.	Numéro de permis 910000	Date d'inspection Le 27 mars 2023	
Nom de l'établissement Garderie Bimbo Daycare Inc.		Numéro de téléphone (506) 548-8069	
Adresse 644 University Dr Bathurst NB E2A 2W6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	30 mars 2024	
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <p>-Visite à l'établissement par suite de la subdivision de la pouponnière pour permettre à l'exploitant de maximiser le nombre d'espaces de nourrissons qui lui sont octroyés sur son permis. -Les mesures de l'espace furent prises, l'aire de jeu intérieur respecte la demande de 3.25m2, -L'aire de jeu est sécuritaire, propre et propose du matériel adapté au niveau de développement des enfants. -Les enfants ont un endroit identifié par leur nom et individuel à chacun pour y ranger ses effets personnels. -L'aire de repos est répond aux exigences, les nourrissons de moins de 14 mois ont une couchette assignée à chacun tandis que les nourrissons qui atteignent 15-23 mois ont un petit lit dans une zone de sieste désignée. -L'espace de changement de couche répond aux exigences de la loi des services à la petite enfance.</p> <p>Observation : Certains poupons font la sieste pendant que d'autres sont éveillés et mangent leurs dîners ou jouent avec un ballon, un livre ou à monter sur des gros coussins. Les autres groupes sont en sieste, certains groupes comencent à s'éveiller les enfants entrent doucement en jeux libres.</p>

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 mars 2023

Date

original signé par
Lisa Cyr

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 mars 2023

Date